

EXTRAITS DU COMMUNIQUÉ
Les Verts - 29.11.2008

... "17 jours après, où sont les aveux ou les preuves de "terrorisme" promises à grand renfort de communiqués ? Posséder une échelle et des horaires de train suffit-il pour être déferé devant le parquet anti-terroriste ? ..."

... "Cette opération disproportionnée, en l'absence de preuves formelles, menée à grand bruit médiatique et-elle vraiment pour objectif de "lutter contre le terrorisme" ? Le but n'est-il pas de se construire des "ennemis de l'intérieur" ..."

... "Les opérations policières disproportionnées qui ont été menées de Villiers-le-Bel à Tarnac, en tentant souvent d'instrumentaliser les médias, doivent nous encourager à ne pas hurler avec les loups..."

Cécile Duffot, Secrétaire nationale.

UN MOIS DE SOUTIEN

RENNES - 29.11.2008
MANIFESTATION

"Libération des 5 incarcérés et arrêt des poursuites. A l'heure où tout geste de révolte peut être désigné comme terroriste, il s'agit de ne pas se laisser gérer par la peur, mais d'organiser la solidarité et la résistance."

15h, place Hoche, 250 personnes environ se retrouvent alors que la population de Rennes se presse pour célébrer son pouvoir d'achat au marché de Noël. Lecture de la lettre des parents des inculpés, de textes sur l'anti-terrorisme. Puis on part en déambulation animée avec fumigènes, flambeaux, pétards, banderoles (Ne nous laissons pas terroriser - Organisons la riposte"). Des chantons, des blocages de carrefours, et surtout une traversée excitée de la gare aux cris de "Libérez nos camarades". Pour finir, parloir sauvage et feux d'artifices à la prison des femmes.

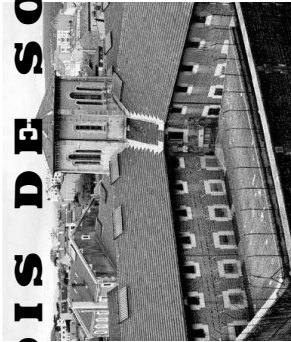
SAINT-ETIENNE - 10.12.2008
SOIREE DE SOUTIEN

Lecture de "l'insurrection qui vient".
Musique de Super Jean-François Plomb. Projection de "l'Écoeurement : alors la révolution" et autres insubordinations...

EXTRAITS DU COMMUNIQUÉ
La Ligue des Droits de l'Homme - 2.12.2008.

Tarnac, collège de Marciac, un journaliste du quotidien Libération ... qui sera le prochain ? Une série inépuisable de faits qui se répètent ... "Les personnes arrêtées, pourtant présumées innocentes, sont présentées à l'opinion comme de dangereux terroristes, en violation délibérée du secret de l'instruction. Une semaine auparavant, le 17 novembre 2008, 4 gendarmes et un maître-chien font irruption à l'improviste dans dix classes du collège de Marciac, dans le Gers. Sans un mot, le chien est lancé à travers les classes."

... "Point commun entre ces trois affaires : un journaliste à Paris, quelques villageois en Limousin, quelques dizaines de collégiens dans le Gers, sont présumés être de dangereux malfaiteurs et traités de manière brutale, humiliante et pour le moins disproportionnée par rapport aux missions de la police judiciaire. ..."



ROUEN - 7.12.2008 et 13.12.2008
ACTIONS SPECTACULAIRES

Une énorme banderole de 25 mètres de long a été déployée sur un immeuble de la place de la Cathédrale, bourrée de monde pour cause de marché de Noël et de Téléthon. On pouvait y lire :

"11 Novembre en prison, Noël à la maison. Liberté pour les 9 de Rouen et Tarnac."

Réécrite le samedi 13 décembre rue du Gros-Horloge, ce coup-ci on pouvait lire :
"Nous sommes partout. De Tarnac à Athènes, c'est l'insurrection qui vient."

LIMOGES - 13.12.2008
MANIFESTATION - CONCERTS

500 Personnes ont défilé pendant une heure et demie, des blocages de carrefours, des fumis, des slogans : "Etat de la terreur, nous on n'a pas peur !" ou encore "C'est l'Etat qui f'raque, c'est pas les gars de Tarnac !" Une banderole de 30m sur le grand théâtre "Libérons les otages de l'Etat" et plus tard, "Comme en Grèce notre rage devient notre combat". Bouquet final nocturne devant la prison, une trentaine de feux d'artifices partent en direction de l'édifice.
A 19h30, apéro-concert dans la salle Blanqui avec table de presse et vin chaud de soutien.

MOSCOU - 27.11.2008

ACTION CONTRE LE CONSULAT FRANCAIS

Un groupe de Moscou a diffusé des tracts et a crié en Russe et en Français les slogans qui suivent : «Solidarité avec les interpellés de Tarnac», «A bas la terreur d'Etat!». Sur le bâtiment près de l'ambassade de France ils ont accroché des banderoles sur lesquelles était écrit «Solidarité avec les interpellés de Tarnac». Ils ont également réalisé une performance : un train symbolique de carton avec l'inscription «la mouvance anarcho-autonome revient!» a percuté les portes de l'ambassade, un assaut sarcastique à l'égard des pouvoirs français, qui voient des «anarcho-autonomes» partout. Des policiers se sont alors précipités pour disperser le groupe, un des participants a été saisi à la gorge et arrêté. Il a été relâché quelques heures plus tard.

ECHOS DE LA TAÏGA

Bulletin d'information du comité de soutien aux inculpés de Tarnac
N u m é r o 2 - 1 5 d é c e m b r e 2 0 0 8

UN MOIS !

Mois d'absence d'abord.

Absence de nos camarades,

Julien et Yildane toujours enfermés.

Absence de parloirs, absence de courrier,

isolement et tourments

Absence de preuves, absence de terroristes,

absence d'excuses...

Mois de douleur et de colère.

Mois de présence aussi.

Présence des habitants du plateau, et de Tarnac en particulier.

Présence des comités de soutien partout en France

Présence des inculpés dans nos esprits et dans nos coeurs.

Mois d'espoirs et de solidarité.

Mois de certitude enfin.

Certitude que l'on ne commet pas un coup pareil pour arrêter un groupuscule,

Mais bien plutôt pour impressionner une population, pour la terroriser.

Certitude de notre réponse, qui substitue aux mille peurs individuelles un courage commun.

Certitude que nous les ferons sortir et qu'aucun ne retournera en prison.

Mois de détermination

- LIBÉREZ-LES TOUT DE SUITE !

- RETRAIT DES CHEFS D'INCUPLCATION

"TERRORISME" et "ASSOCIATION DE MALFAITEURS" !

Comité de soutien aux inculpés de Tarnac, Le Bourg 19170 Tarnac / Tél : 06-78-70-15-52 / Le site : www.soutien11novembre.org/

Prochaine parution "Echos de la Taïga" le 15 janvier. Disponible en ligne en PDF.

Pour des envois d'articles, suggestions, remarques ; Email : echoszaiga@gmail.com

L'Association de Malfaiteurs en relation avec une entorse Terroriste

Un outil privilégié de la lutte antiterroriste
"Il s'agit [...] de substituer [aux sujets réels] un adversaire virtuel, construit comme son image renversée".
 -J.-C. Payer, sociologue.

Le concept d'association de malfaiteurs est déjà relativement ancien dans la loi française.

Il est au départ considéré comme une « circonstance aggravante », c'est-à-dire qu'il vient justifier un durcissement de la condamnation pour les auteurs d'un crime ou d'un délit particulier (vol, assassinat, séquestration, etc.). Comme dit l'ancien commissaire de police G. Moreas : « Il permet [...] de poursuivre avec bien des voleurs de poignées que de grands criminels, à partir du moment où ils opèrent à plusieurs. Et, dans la foulée, on peut s'intéresser aux proches, aux parents, etc. toutes les personnes au fait de l'activité répréhensible. C'est une procédure burre-tout [...] Pour le flic besogneux, cette procédure est une aubaine ; et pour le justiciable, c'est une calamité, car toutes les infractions sont mixées dans une procédure unique et la responsabilité est répartie sur les autres. »

Avec la lutte antiterroriste, cette circonstance aggravante deviendra au fur et à mesure une infraction en soi, dite "autonome", c'est-à-dire ne nécessitant l'existence d'aucun autre crime ou délit pour justifier une sanction pénale.

Ainsi, avec la loi antiterroriste de 1986, la classique « association de malfaiteurs » est aggravée lorsqu'elle est « en relation avec une entorse terroriste » ; le concept d'AMT est créé. Mais c'est la loi antiterroriste du 22 juillet 1986 qui l'entérinera comme infraction autonome : elle en fait désormais un délit passible de 10 ans d'emprisonnement. La loi antiterroriste du 23 janvier 2006 apportera la dernière pierre à l'édifice édifié : elle centralise la gestion des peines à Paris, étend la durée maximale de garde-à-vue à 144h (6 jours), et surtout elle crée le crime de « direction d'une AMT », passible de 20 ans d'emprisonnement.

Comme l'explique le sociologue L. Bonelli, la construction juridique de cette infraction est guidée par un dilemme particulier à la lutte antiterroriste : dans celui-ci, il est essentiel d'arrêter les instigateurs d'un attentat avant qu'il ne soit commis. Se constitue alors une démarche dite de

Article 421-2-1 du code pénal

« Constitue également un acte de terrorisme le fait de participer à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'un des actes de terrorisme mentionnés aux articles précédents »

Article 421-5 du code pénal

« Les actes de terrorisme définis aux articles 421-2-1 et 421-2-2 sont punis de dix ans d'emprisonnement et de 225 000 euros d'amende. [...] Les deux premiers alinéas de l'article 132-23 relatif à la période de sûreté sont applicables aux infractions prévues par le présent article. »

L'article qui punit l'AMT : 10 ans pour la compléto, 20 pour la direction. Par ailleurs, l'article 132-23 invoque la « rétention de sûreté » d'au moins la moitié de la peine prévue (donc 5 ou 10 ans), pendant laquelle « le condamné ne peut bénéficier [...] des dispositions concernant la suspension ou le fractionnement de la peine, le placement à l'extérieur, les permissions de sortir, la semi-liberté et la libération conditionnelle. »

En clair : les 9 mis en examen dans l'affaire des sabotages risquent 10 ans pour 6 d'entre eux, et 20 ans pour le dernier, avec la possibilité qu'ils ne puissent bénéficier d'aucun aménagement de peine pendant la moitié de cette durée. Et c'est sur la simple base de l'AMT, qui permet de créer une organisation terroriste de toutes pièces, en s'appuyant sur des basses totalités subjectives.

L'AMT apparaît ainsi comme la pierre angulaire d'une technique de gouvernement basée sur l'antiterrorisme, dans laquelle un arsenal de lois d'exceptions et de procédures dérogatoires est toujours prêt à être mis en place pour légaliser les pratiques les plus arbitraires.



La vie clandestine dans une épicerie

Comment s'expriment leurs velléités terroristes ?

« De part leur attitude et leur mode de vie. Ces personnes recherchent une coupure totale avec la société. Ils souhaitent transcrire leurs pensées en actes violents but en se préparant à une vie clandestine. [...] Le groupe Coupaut est une combinaison de comportements, de discours et d'actes, qui revendiquent tous une rupture avec la société. » (L'Libération du 3 Décembre)

« Ils ont adopté la méthode de la clandestinité, assure Mme Alliot-Marie. Ils n'utilisent jamais de téléphones portables et résident dans des endroits où il est très difficile à la police de mener des enquêtes sans se faire repérer. Ils se sont arrangés pour avoir, dans le village de Tarnac, des relations amicales avec les gens qui pouvaient les prévenir de la présence d'étrangers. » (Le Monde du 4 Décembre)

Une forme d'organisation collective dans leur village, des existences politiques. Ne pas avoir de téléphone portable, habiter à la campagne ou encore connaître ses voisins deviennent autant de preuves de clandestinité. Avoir des modes de vie, des attitudes, des discours et des actes différents de ceux prônés par cette société. C'est carrément du terrorisme.

Un message fort

C'est un message fort, poursuit M. Gray, adressé à ceux qui auraient des velléités de commettre des actions semblables, à celles qui ont pris pour cibles des calamités de la SNCF.

Tout est dit : l'intervention précipitée par Michelle Alliot-Marie est d'ordre politique, un message fort dans un temps de crise : une condamnation pour l'exemple. Que chacun reste chez soi.

TIRONS LES PLANS

Organisation de nombreux événements (CONCERTS, DÉBATS, PROJECTIONS...) DU 15 AU 25 JANVIER. Organisation d'une MANIFESTATION NATIONALE À PARIS LE 31 JANVIER.

Nous avons tous accueilli les 3 libérations du 2 décembre avec joie. Si cela constitue un énième camouflet pour le gouvernement et sa police, nous n'oublions pas que Julien et Yildune sont encore emprisonnés, que neuf sont toujours mis en examen et qu'une nouvelle perquisition a eu lieu à Tarnac, enfin, que deux membres du comité de soutien bruxellois ont été mis en garde à vue.

Il est donc à craindre que l'événement "exceptionnel" de Tarnac ; ne soit en réalité qu'une étape dans la constitution d'une machine à écraser toutes divergences politiques. Peut-on s'attendre à moins de la part de l'opiniâtre Michelle Alliot-Marie, prête à tout pour que ses lubies deviennent réalité ? Pour les deux, pour les neuf et pour tous les autres, l'incroyable élan de solidarité auquel nous avons assisté, de New York à Moscou en passant par Tarnac, ne doit pas s'arrêter. Bien au contraire il doit s'étendre, s'approfondir. Chaque jour éclot un nouveau comité, de nouvelles initiatives, de nouvelles idées.

Dans cette effervescence, nous avons besoin d'un minimum de coordination pour obtenir rapidement des résultats. Pour anticiper le dégonflage médiatique qui ne manquera pas d'arriver, toutes sortes d'événements de soutien : concerts, pièces de théâtre, lectures, débats, vont être organisés entre le 15 et le 25 janvier. Il est de première importance que lors de ces dix jours chacun et chacune organise partout, à son échelle, ce qu'il peut pour soutenir. Et qu'à chaque fois ce soit également l'occasion d'appeler à la manifestation du Samedi 31 Janvier qui aura lieu à Paris contre l'usage disproportionné des dispositifs anti-terroristes, contre la terreur d'Etat et la criminalisation des luttes.

Nous savons que le temps est court. Rappelons nous que pour d'autres il est long.

Le comité de soutien de Tarnac est en mesure d'imprimer une affiche nationale appelant à tous les événements qui seront en sa connaissance et de la distribuer vers les différents comités.

Chacun peut communiquer au plus vite, par l'intermédiaire du site internet, ce qui va se passer chez lui.

Lorsque la police fait de neuf jeunes politisés des terroristes, menotte des journalistes et lâche les chiens sur des élèves de cinquième en pleine classe, nous nous devons d'apporter une réponse à la hauteur de la provocation.

Pour la déqualification des inculpations de terrorisme, Pour leur libération.

Contactez les comités à : Tarnac, Moscou, New York, Barcelone, Bruxelles, Liège, Gemêve, Paris, Rouen, Limoges, Nancy, Tulle, Marseille, Blois, Pau, Agen, Périgueux, Lyon, Nantes, Brest, Forcalquier, Saint-Etienne, Bordeaux, Montpellers, Beauvais, Allès, Sorbonne, Amnezy, Ariège, Cévennes...

Entretien avec une des incarnées

toucher, sur ce que j'aimais faire, ma vie, la musique etc. Moi je répondais mais je sentais bien que...

Après j'y en avait un autre, celui qui jouait le rôle du "méchant" qui disait : « Mais comment tu peux parler aux fils avec ce que tu penses... ». Je ne savais pas ce que j'étais censée penser d'eux alors du coup j'ai plus trop rien dit. Ensuite, on partit pour Paris à 160 km/h, ils parlent de foot, ont des conversations de comploir. A ce moment-là, je ne sais toujours pas pourquoi ils m'ont arrêtée, ni que d'autres personnes le sont aussi, juste le gérant de la ferme que j'avais vu mentionné. Je rigolait tout ça qu'avait les questions des interrogatoires.

"Dans ta bibliothèque que n'y a que des livres d'ultra-gauche !"

Après, tu es arrivée à Levallois ?
Ouais, je devais être la première je pense, je me suis retrouvée dans une cellule, toute petite, avec une vitre qui donnait sur le couloir, et devant laquelle ils baissaient les stores pour ne pas que je vois qui rentrait. Dans la cellule j'y avait une petite surélevée en béton avec un petit tapis de sol pour dormir et une couverture. Il y a aussi des toilettes vagues cachées par un petit mur. Par terre c'est du lino, très propre comme une salle de bain. Il y a beaucoup d'ochos, tous les sons sont amplifiés. Il y a aussi un spot allumé en permanence. Une caméra qui balaye l'ensemble de la cellule et une ventilation qui fait beaucoup de bruit. Parfois quand les interrogatoires des autres font du bruit, pour pas que j'entende ils la brandaient à fond.

Tu es restée quatre jours c'est ça ?
Oui le premier soir on a vu le Procureur qui nous a signalé que la garde à vue était prolongée de 24h. Elle a commencé officiellement le matin du 11 pendant l'opération de police. Après, quand j'ai déclaré tu ne sais jamais l'heure qui est, juste quand ils t'interrogent tu peux voir sur leurs montres. Et puis aussi ils te disent toujours qu'ils reviennent dans dix minutes puis ils reviennent cinq heures après alors tu ne sais jamais.



Comment se sont passés les interrogatoires ?

Au début, ils m'ont demandé par te faire parler de toi, de la famille, de tes goûts, ton identité, ce qui te plaît, en confiance, pour que tu prennes l'habitude de leur parler. Ça marche

assez bien, puis au milieu ils te posent une question du genre : « Qu'est-ce que tu faisais dans la nuit du 7 au 8... » tu réponds, puis là avec un air très malin, ils disent : « Han han... comme s'ils savaient quelque chose que tu ne sais pas. Ensuite, ils ont voulu prendre mon ADN avec une tige, mais je ne voyais pas pourquoi, alors j'ai refusé. Là, ils ont commencé à s'énerver, à me dire que j'allais faire l'interrogatoire avec les menottes accrochées au pied de la chaise. Puis celui qui jouait le rôle du "gentil" venait me voir dans la cellule et me dit que ça fait pas mal, que de toutes façons ils me prendront mes sous-vêtements si je continue à refuser, et que lui j'aurais préféré pas parce que quand même je suis une fille.

Mon avocat m'a confirmé que rien ne m'obligeait à le leur donner. Que le coup des sous-vêtements c'est juste un moyen de pression. Que les prévenements sauvages sont de bien moindre qualité, quasi inutilisables.

Le refus du prélèvement ADN n'est puni par la loi française (article 706.54, 706.55 et 706.56 du code de procédure pénale) que dans le cas d'une condamnation pour d'autres faits. Il peut théoriquement entraîner des peines d'un an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende.

En réalité de nombreuses relaxes ont été prononcées et quand des peines ont été appliquées, il s'agissait souvent de prison avec sursis, de quelques euros d'amende. Pour éviter des prélèvements sauvages lors d'une garde à vue il convient de laver à grande eau ses sous-vêtements, de les froter contre les murs pour y déposer d'autres traces. Enfin, il convient également de ne toucher aucun couvercle / gobelet avec sa bouche ou sinon de les détruire ensuite.

Pour plus d'informations : <http://net.usadn.free.fr>

Peux-tu raconter comment s'est passée ton interpellation ?

Les policiers m'ont réveillée en frappant à la porte, ils m'ont immédiatement demandé mon nom et mes papiers. Dès qu'ils l'ont su, ils ont communiqué avec leur talkie-walkie : « C'est bon, on a trouvé ». Je comprendrais plus tard qu'ils étaient en contact avec les autres pénitenciers à Rouen et Paris. Ensuite ils m'ont dit : « Vous allez nous suivre », ils m'ont isolée dans une pièce, puis ils m'ont fait signer un papier comme quoi j'étais placée en garde à vue. C'est le principe de ce type d'intervention, dès qu'ils attrapent ils tempèrent de communiquer avec les autres. Tu peux ni dire au revoir ni demander à ce que tout de suite, l'interpellation a commencé : « Tu vas faire au moins quatre jours de garde à vue, peut-être six », « de toutes façons t'es mal barrée ». Je leur dis que je ne comprends pas pourquoi, ils me disent qu'ils vont m'expliquer mais en fait les explications ne sont jamais venues.

Ensuite, ils me font masséoir toute seule sur un banc pendant qu'ils fument dans toute la maison. Je les entends parler d'un dessin qu'avait réalisé un enfant qui vivait au Goutailoux et où étaient représentées différentes personnes, ils le mettaient sous scellés.

Je les entends expliquer que cela va permettre de comprendre la place de chacun des membres dans la communauté, qui est le chef, etc.

Et ensuite ?

Ensuite, je reste sur ce banc jusqu'à 4h de l'après-midi environ. Je les vois continuer la perquisition avec le gérant du lieu. Ils prennent toutes les brosses à dent, après on m'a dit que c'était pour faire des prélèvements d'ADN. Ils prennent des ordinateurs et des horaires de trains, beaucoup de livres aussi. A chaque fois, il y a un type avec eux qui semble savoir ce qu'il faut prendre ou pas, le chef du groupe en quelque sorte. Il communique aux autres avec des signes codés. Après, au bout d'un moment, ils me disent que je vais partir avec eux, que je peux prendre un tee-shirt ou un pull. La voiture démarre, et là c'est une conduite ultra sportive, j'ai tout le temps envie de vomir. On s'arrête peut-être un quart d'heure à Limoges. A chaque fois qu'on arrivera dans un lieu, ils masquent les plaques des voitures et remettent leurs ceagoules.

Ce sont des policiers de Limoges qui l'ont interpellée ?

Il y a une ferme qui se dit limogeaude, les autres je ne sais pas, ils étaient de la SDAT (sous-division anti-terroriste). Il y avait un gars aussi, celui qui t'ont le brng a joué le rôle du "gentil", vraiment comme dans les films, à poser plein de questions comme ça sans y

CRÉER UN ENNEMI INTÉRIEUR

Il aura fallu moins d'un mois pour que "l'enquête éclair" de l'antiterrorisme français se transforme en mauvais roman policier. Une lubie ministérielle et la découverte d'un livre : deux éléments qui permettent la création d'une nouvelle menace intérieure, dont le nom sera l'ultra-gauche. On tape son C.V. on lui donne une coloration : des modes de vie semi-dandésins. Les journaux gobent à pleine bouche, ouvrent leurs colonnes à Alain Bauer, criminologue sarkozyste obsédé par l'ultra-gauche (*Libération* du 24 novembre), à Christophe Chaboud, chef de l'Unité de Coordination du 3 décembre), ou encore à Gilles Gray, sous-directeur de la protection économique à la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (*Le Monde* du 4 décembre). Voici ce qu'il en sort.

La DST travaille sur ce sujet, depuis son arrivée à l'intérieur.

Le terrorisme d'ultra-gauche, idée fixe d'Alliot-Marie

Dès qu'elle prend ses fonctions au printemps 2007, Michelle Alliot-Marie redécouvre un ennemi qui n'existe pas encore : un terrorisme venu de l'ultra-gauche. Ses services vont donc travailler à sa découverte. La documentation relative à des groupes de recherche sur les modes de vie des personnes susceptibles d'être radicalisées est confiée à un membre important de son cabinet, le député de l'ultra-gauche, le député de la Seine-Saint-Denis, Christophe Chaboud. Mais, en juillet 2007, il découvre un livre intitulé "Un exemplaire du livre accompagné d'un bref mémo pour l'enquête sur le terrorisme", sur le plan du renseignement intérieur. Le dossier devient le "L'ultra-gauche".

Libération du 24 novembre

A cette période, tandis que MAM lance son idée, l'appareil policier n'a pas encore l'insurrection qui vient, le bûillet sorti le 22 Mars 2007 et dont l'écriture est attribuée à Julien Coupat. Mais le criminologue Alain Bauer, d'ordinaire écouté par Sarkozy, découvre cet opuscule présentant selon lui "des similitudes avec les premiers discours des Brigades Rouges". En juillet 2007, il rencontre Frédéric Pécheurard, le patron de la Direction générale de la police nationale, et lui remet "un exemplaire du livre accompagné d'un bref mémo pour l'enquête sur le terrorisme", précise-t-il. Le chef de la police se montre vite convaincu et commande une première étude à ses services.

Que le premier mouvement de l'enquête soit la criminalisation d'un livre, que les investigations partent d'idées pour rechercher des actes criminels non encore commis : c'est ça la police politique ! Et comme on ne trouve jamais que ce que l'on cherche, on fouille au sein des innombrables mécontents et on en extrait ceux qui y portent, notamment par des écrits, des perspectives claires et pratiques.



Tarnack

La "gravité des faits" en question

La DST travaille sur ce sujet, depuis son arrivée à l'intérieur.

Une contestation qui va au-delà de la rhétorique

Un membre important de son cabinet (NDR de Michelle Alliot-Marie) confirme que "la ministre de l'intérieur a très tôt fait l'analyse suivante : la quasi-disparition du Parti Communiste, les états d'urgence du Parti Socialiste et les faiblesses de la LCR ont ouvert un espace de contestation qui n'est plus encadré par un parti démocratique. Dans ce contexte, des mouvements peuvent développer des contestations allant bien au-delà de la rhétorique." (Libération du 24 novembre)

Les partis de gauche ne portant plus une contestation réelle, celle-ci s'exprime aujourd'hui de manière plus diffuse dans ces espaces que sont les mouvements sociaux ou encore les contre-sommes européens et internationaux. On a notamment accueilli les jeunes de Tarnac de s'être rendus à celui de Victry le 3 novembre dernier où 3500 personnes manifestaient leur refus de cette provocation historique : une réunion des ministres européens de l'immigration dans le Palais de l'Opéra, pour y discuter du sort des immigrés de l'Union Européenne.

Et ensuite ?
Ensuite, je reste sur ce banc jusqu'à 4h de l'après-midi environ. Je les vois continuer la perquisition avec le gérant du lieu. Ils prennent toutes les brosses à dent, après on m'a dit que c'était pour faire des prélèvements d'ADN. Ils prennent des ordinateurs et des horaires de trains, beaucoup de livres aussi.

Une logique implacable : l'escalade.

D'abord en 2005. On a noté cette année-là une évolution lors des manifestations contre le contrat première embauche (CPE), avec une violence accrue contre les forces de l'ordre. Progressivement, cette évolution de la violence s'est étendue à la plupart des manifestations contre la mondialisation ou contre le capitalisme. Puis des faits criminels ont été relevés, en particulier la tentative d'attentat à l'engin incendiaire, en 2007 lors des universités d'été du Medef. [...] une logique dangereuse. Donc, il était justifié que l'on décide de les neutraliser de manière préventive, avant que l'irréparable ne soit commis." (Libération du 3 Décembre)

Desormais, les futurs délinquants sont "détectés" et surveillés dès la maternelle, les mineurs de 12 ans vont être placés en détention, la "veille de l'opinion" devient permanente dans l'éducation, et l'on enferme préventivement les "pré-terroristes"... Une perception déterministe où tout acte de révolte peut être orminalisé comme signe avant-coureur d'une nouvelle bande à Baader. XXIème siècle oblige, le profil de la menace n'est plus celui des "casseurs" mais du terrorisme d'ultra-gauche. On invente son histoire (CPE, G8, Victry...) on promeut un chef, une hiérarchie... Sauf que des événements comme le CPE ou les contre-sommes, dans toute leur radicalité, ont été le fait de mouvements massifs. Rien à voir avec une cellule...

Libération du 3 décembre

livres. Là, ils me disaient toujours : « Dans la bibliothèque il n'y a que des livres d'avant-garde ». Je leur disais qu'il y avait surtout du théâtre, Brecht par exemple, ou plein de bouquins sur la musique, sur l'ornithologie. Mais ils répondaient toujours : « Non ! Non ! Il n'y a que des livres d'ultra gauche pourquoi ? » Je disais que j'avais des livres de gauche comme un album de Reporter Sans Frontières, mais toujours ils recommençaient : « Non ! Non ! Tu n'as que des livres... » A un moment ils m'ont même sorti tout fiers : « Et ça c'est quoi ? ». C'était le *Capital* de Karl Marx. D'autres trucs sur lesquels ils ont bloqué c'est mes tournures, je sais pas pourquoi, ils devaient jamais en avoir vu avant sans doute. Et puis aussi une insolence qui seif à l'impression de circuits électroniques, ils étaient persuadés que ça servait à faire des faux papiers.

Créait toujours les même personnes qui l'interrogeaient ?

Oui oui, toujours celui qui jouait le rôle du gentil, et un gros qui hurlait sans cesse : « Tu vas parler ! ». « Tu dis n'importe quoi ! ». A chaque fois moi j'avais comme un voile devant les yeux, je me disais : "C'est une blague, c'est, juste un spectacle". J'écoutais même plus ce qu'ils me disaient. Ils mentaient tout le temps, y en a un qui est venu sur moi, très sérieux, me dire : « Moi j'étais à Vichy, j'étais vu, j'étais tout ça ». A des moments c'était celui qui était le plus sympa, qui changeait de rôle et qui disait : « On va faire tes parents en garde à vue pour 99h, on va perquisitionner chez eux. Ton copain t'est déjà en garde à vue » ou encore : « Tu pourras plus jamais travailler avec des enfants, tu vas finir en taule ». « Les autres, ils sont en train de renfoncer » ou alors plus vicieux, « tant que tu dis rien tu laisses tes potes enfermés, si tu parles, ils pourront sortir » etc. Ça c'est très important, ils jouent toujours là-dessus, font semblant de lire des faux PV en disant : "Lui

il a dit ça ! Alors c'est toi qui mens ou c'est lui ?" Et comme ça ils essaient de le faire dire que les autres mentent, ils posent toujours ces questions, c'est vraiment difficile de pas craquer, même quand on sait que c'est du vert.

"En fait pendant ces quatre jours tout est bon pour le faire avouer tout et n'importe quoi, surtout ce que t'as pas fait."

Après ils ont sorti un album photo avec peut-être soixante-trois et à chaque fois ils me demandaient si je connaissais. Ils essaient comme ça de savoir qui connaît qui et d'accrocher ainsi leur thèse d'association de malfaiteurs. Un autre truc, plus drôle, à un moment ils m'ont dit qu'ils m'avaient entendu dire des bords d'une écoute téléphonique : « La chorououte est prête », et pour eux c'était un message codé. (fries).

En fait pendant ces quatre jours tout est bon pour le faire avouer tout et n'importe quoi, surtout ce que t'as pas fait.

Ils te demandaient de signer des papiers ?

Oui, ça c'est le truc le plus retors, déjà sur leur PV il n'y a jamais ce qui s'est réellement dit, mais ce qu'ils ont besoin pour renfoncer. Donc le mieux c'est de jamais les signer, en plus ça ne change rien et c'est un droit des citoyens français de garder le silence. Là aussi ils le diront que tu dois parler que c'est interdit de refuser, pour eux tous les moyens sont bons. Ensuite si on veut vraiment signer il faut vraiment tout relier soigneusement. Par exemple, ils formulent des questions très longues et très complexes, faites de sorte à ce que si tu dis "oui" c'est que tu as saboté des trains et si tu dis "non" tu avoues appartenir à une cellule terroriste. Le plus sûr dans tous les cas c'est de ne rien signer et de ne parler qu'au magistrat.

Comment s'est passée ton audition avec le juge ?

Le vendredi soir on me transfère au dépôt (sous le palais de justice de Paris), cela fait quatre jours que je ne me suis pas lavé, on me fouille toute nue. J'y résistai 24h de plus. Là-bas, je n'ai vu personne, on me glissait des barquettes de bouffe sous la porte, tu ne vois même pas les gardiens et toujours un gros spot en pleine figure. Le lendemain vers 18h je suis présenté au juge d'instruction qui me dit qu'il n'a pas le temps de m'interroger, le procureur assène que je fais de la revente de cartes d'identité pour financer le terrorisme, que si je suis en danger, que je vais prévenir les autres – comme si notre arrestation était passée inaperçue. Bref, le procureur propose de m'échanger en prison. A minuit je suis présenté à un juge des libertés en présence du même procureur et là ils décident d'avaliser ma mise en détention à Fleury-Mérogis. Jusque là j'étais vraiment persuadé que j'allais ressortir, ça m'a mis un sacré coup

Que créaient-elles quand vous êtes arrivés ?

Dans une sorte de fourgon avec plusieurs « parlers », des petites cellules. On me met à la prison, des hommes dans un nouveau dépôt. Les quelques objets qui m'accompagnaient, ma « fouille », me sont prélevés. On prend mes empreintes, ma photo que l'on met sur ma « carte bleue », une sorte de « pass » que l'on doit toujours avoir sur soi en prison. On me demande si je suis dépendant de l'une drogue, le réponds que non. On me transfère à la prison des femmes. Je peux enfin me doucher et manger un sandwich. Quand j'arrive on me met dans le quartier des nouvelles arrivantes, je ne peux pas aller en promenade, j'ai la TV, c'est un endroit où on reste pas plus de deux jours. Le premier matin, juste après mon réveil, j'ai entendu crier ma fenêtre, c'étaient les autres DHR (Détenus à Haut Risque) qui étaient dans la cour, elles criaient pour savoir qui étaient les nouvelles arrivantes.

"DHR c'est un statut donné aux prisonniers pour raisons politiques"

C'est qui les DHR ? A Fleury, c'est un groupe de 13 ou 14 files, toutes basques, plus nous 3 de l'amarc. DHR c'est un statut donné aux prisonniers pour raisons politiques où l'as moins de droits que les autres prisonniers. Avec les "politiques" ils ont peur d'une contamination des idées, de révoltes et de trucs comme ça. Du coup, tu es seule dans la cellule et tu ne peux pas travailler. Enfin bon je sais pas si le travail en prison c'est vraiment un droit, j'ai vu les ateliers, c'est de la pure exploitation, à piler en deux des cartes « merry christmas » pour un salaire au rendement même pas digne de la Chine.

Mats étaient les rapport avec les autres ?

Il y a de tout, ça dépend beaucoup de leur humeur. Des fois les surveillantes laissent passer plein de choses, des fois... Tiens, il y a un truc assez drôle, enfin, si on peut dire... Comme elles voulaient faire grève pour revendiquer je ne sais pas trop qui sur leurs conditions de travail, elles se sont mises en grève du zèle, à ne plus rien laisser passer, à tout contrôler comme des folles, à respecter le règlement à la lettre. Comme si on était leur ouïe de travail quoi. Fou non ?

"A chaque vêtement, chaque objet qui vient de l'extérieur, tu arrives à deviner qui te l'envoie et ça fait plaisir."

Oui, tu as trois jours où tu peux avoir un « linge-parlor » même si on l'autorise pas à voir quelqu'un. C'est-à-dire que tu peux recevoir du linge, des livres si leur couverture est souple, de la papeterie. A chaque vêtement, chaque objet qui vient de l'extérieur, tu arrives à deviner qui te l'envoie et ça fait plaisir. Mais tu as aussi des quotas sur la quantité de linge, d'argent que tu peux avoir, donc c'est mieux que tout ça passe par les mêmes personnes, les parents par exemple.

Tu pouvais recevoir des choses à l'intérieur ?

Oui tu as trois jours où tu peux avoir un « linge-parlor » même si on l'autorise pas à voir quelqu'un. C'est-à-dire que tu peux recevoir du linge, des livres si leur couverture est souple, de la papeterie. A chaque vêtement, chaque objet qui vient de l'extérieur, tu arrives à deviner qui te l'envoie et ça fait plaisir. Mais tu as aussi des quotas sur la quantité de linge, d'argent que tu peux avoir, donc c'est mieux que tout ça passe par les mêmes personnes, les parents par exemple.

Et l'argent ?
En prison tout s'achète, la bouffe gratuite, c'est déguaisée, elle a aucun goût. Sans argent tu dois supplier les bonnes sœurs de te donner un petit quelque chose.



"En prison tu fais du camping toute ta vie"

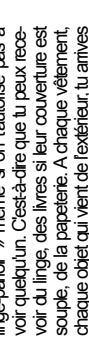
Moi, mes mandats sont arrivés 2 ou 3 jours avant que je parte, ça met un temps fou. Mais il paraît que c'est possible de le faire par internet et que ça met seulement 2 ou 3 jours. Enfin, de toutes façons toutes les DHR ont cantine pour moi en attendant. C'est-à-dire, comme l'as pas d'argent dans la prison, tu fais un sorte de liste de courses, par exemple le lundi c'est épicerie générale et tu repères ça la semaine suivante. Chaque jour c'est différent. Si t'as de l'argent tu peux acheter un réchaud avec des patilles pour faire de la chaux, c'est écrit dessus qu'il faut pas les allumer dans des milieux fermés, qu'elles sont ultra cancérogènes. Les DHR, elles disaient tout le temps : "En prison tu fais du camping toute ta vie". Un truc chouette aussi c'est que j'ai eu rapidement du papier et des crayons pour écrire, des livres pour envoyer des lettres, c'est très important ça.

Et la libération ?

A 13h00, je venais d'avoir la TV, j'ai appris qu'on était tous libérés. 2 minutes après j'ai entendu le démenti sur France Inter, ça m'a retournée, c'était horrible de nous faire ça ! En promenade, les autres elles osaient pas trop nous en parler, elles savaient même pas si nous on savait. Le soir, après, on a su qu'on n'était que deux à sortir, moi jusqu'au bouff'j'avais du mal à croire. Puis ils sont venus, ils te pressent, "tu dois sortir !" "Moi j'ai juste eu le temps de donner tout ce que j'avais à Ydune". Puis on est parties, toutes les filles criaient : "Libérez ! Libérez !" On a encore le droit à une fouille au corps, puis on a été mises dans un dépôt de la prison des femmes, on attend, puis on nous amène dans un autre dépôt de la prison des hommes cette fois, là on attend quatre heures, on a fait un bain de douche avec Ferrara qui revenait du tribunal (fries). Puis ils te font signer que tu sors, ils te rendent la fouille, et attendent encore une heure. Ils prétendent qu'il y a des journalistes dehors que si on veut pas être filmées, il faut se cacher la tête et courir jusque dans la voiture.

Tu veux abouter quelque chose ?

Oui, on pense beaucoup à Ydune qui est restée là-bas, ça a été très dur pour elle plus que jamais ! J'ai lui envoyer de l'argent, des lettres et tout faire pour qu'elle sorte de là.



"Quand t'es DHR t'es réveillée systématiquement toutes les deux heures"

Il y a beaucoup de contrôle ?
Ben, la cellule, elle est souvent fouillée. Chaque jour quelqu'un vient vérifier la fenêtre, le bidek, le lavabo, contre les évasions. Toutes les semaines j'y a une inspection du matelas et une fois par mois c'est la fouille générale. Là, c'est quille ou double selon que la maton est sympa ou pas, y en a qui te dévaste tout, te renversent les pots, te rebourment tout. Puis bon, le pre c'est quand t'es DHR, t'es réveillée systématiquement toutes les deux heures, elles allument la lumière, tu dois bouger un peu, monter que tes là, que tu t'es pas suicidée ou évadée. En fait tu n'es jamais reposée. Puis de les savoir derrière la porte qui te regardent par cet oeil... Y a pas un seul angle mort dans la cellule, t'es toujours visible, à nu.

Et la libération ?

A 13h00, je venais d'avoir la TV, j'ai appris qu'on était tous libérés. 2 minutes après j'ai entendu le démenti sur France Inter, ça m'a retournée, c'était horrible de nous faire ça ! En promenade, les autres elles osaient pas trop nous en parler, elles savaient même pas si nous on savait. Le soir, après, on a su qu'on n'était que deux à sortir, moi jusqu'au bouff'j'avais du mal à croire. Puis ils sont venus, ils te pressent, "tu dois sortir !" "Moi j'ai juste eu le temps de donner tout ce que j'avais à Ydune". Puis on est parties, toutes les filles criaient : "Libérez ! Libérez !" On a encore le droit à une fouille au corps, puis on a été mises dans un dépôt de la prison des femmes, on attend, puis on nous amène dans un autre dépôt de la prison des hommes cette fois, là on attend quatre heures, on a fait un bain de douche avec Ferrara qui revenait du tribunal (fries). Puis ils te font signer que tu sors, ils te rendent la fouille, et attendent encore une heure. Ils prétendent qu'il y a des journalistes dehors que si on veut pas être filmées, il faut se cacher la tête et courir jusque dans la voiture.

Tu veux abouter quelque chose ?

Oui, on pense beaucoup à Ydune qui est restée là-bas, ça a été très dur pour elle plus que jamais ! J'ai lui envoyer de l'argent, des lettres et tout faire pour qu'elle sorte de là.

comme ça, ça évite de devoir faire dans la cellule où tu peux à peine ouvrir la fenêtre de 2 cm.